



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 17342

### Texte de la question

M. François-Michel Gonnot attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'arrêt de la gratuité de la mammographie pour les femmes âgées de plus de 75 ans. Avec cette mesure, beaucoup de femmes, parfois aux revenus modestes, ne peuvent plus se faire suivre et dépister pour le cancer du sein. Or, le dépistage du cancer du sein, même à un âge avancé, est un véritable enjeu de santé publique qui a bénéficié de campagnes d'information au niveau national, incitant les femmes à se rendre chez un médecin pour une mammographie. Un dépistage précoce favorise une meilleure prise en charge médicale de la maladie et permet un diagnostic plus favorable pour les patientes en quête d'une guérison totale. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet de grande importance, et de lui indiquer les mesures qui sont envisagées pour la prise en charge des mammographies des femmes âgées de plus de 75 ans.

### Texte de la réponse

En France, le programme de dépistage organisé du cancer du sein est conforme aux recommandations de bonnes pratiques établies par la Haute Autorité de santé, ainsi qu'aux recommandations internationales. La tranche d'âge cible a été validée par consensus scientifique et ce programme s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans. Il n'y a actuellement aucune preuve scientifique démontrant que cette tranche d'âge devrait être étendue aux femmes de 75 ans et plus. En effet, il a été montré que la majorité des cancers du sein dépistés au-delà de 74 ans sont des cancers d'évolution lente qui ne seraient pas devenus symptomatiques du vivant de la femme. Leur détection très précoce entraînerait donc, pour la femme, des traitements inutiles et une diminution de sa qualité de vie. En revanche, au-delà de 74 ans, il est recommandé aux femmes de consulter régulièrement leur médecin traitant, qui pratiquera un examen clinique et prescrira une mammographie en fonction des antécédents et des résultats.

### Données clés

**Auteur :** [M. François-Michel Gonnot](#)

**Circonscription :** Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17342

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 février 2008, page 1362

**Réponse publiée le :** 3 juin 2008, page 4727